

La détermination des critères d'évaluation

Extrait de *L'évaluation formative des apprentissages, l'instrumentation*,
Gérard Scallan, Les Presses de l'Université Laval, 1998

La notion de « critère » est au cœur de la méthodologie d'élaboration des grilles d'évaluation. La détermination des critères n'est pas en soi une tâche aisée, car cette étape principale du processus d'élaboration d'une grille d'évaluation exige une certaine compétence.

La notion de critère

Dans le *Petit Robert*, on trouve les définitions suivantes du mot « critère » : « Caractère, signe qui permet de distinguer une chose, une notion; de porter sur un objet un jugement d'appréciation. », « Ce qui sert de base à un jugement ».

Il est extrêmement important de signaler ici que le mot « critère » n'a pas le sens de « critère de performance », expression dont l'origine semble remonter à l'ouvrage de Mager sur la préparation des objectifs pédagogiques (1962). Dans cet ouvrage, de nombreux exemples indiquent que Mager s'est servi de cette notion pour désigner un seuil quantitatif de réussite exprimé dans l'énoncé même d'un objectif. Selon les recommandations de l'auteur, on dira par exemple : « L'élève devra additionner des fractions ordinaires; l'objectif sera considéré comme étant atteint s'il réussit au moins seize additions de fractions, sur un total de vingt ». Cette utilisation du mot « critère » étant fort répandue, une certaine confusion risque d'être entretenue sans cette mise en garde. Il serait fortement souhaitable que l'expression « seuil de réussite » soit réservée au nombre minimum de questions ou de problèmes à réussir lorsque le degré d'atteinte d'un objectif pédagogique est mesuré de façon quantitative. Le mot « critère » évoque une notion différente et les exemples qui vont suivre auront vite fait d'en préciser le sens véritable.

Voici quelques exemples de critères d'évaluation :

SITUATION A : Si l'on devait évaluer le résultat de la transcription d'un texte manuscrit au moyen d'une machine à écrire, les critères d'évaluation pourraient être les suivants :

- (1) **Fidélité de la transcription** quant aux mots, aux phrases et à la ponctuation;
- (2) **Disposition du texte** selon les conventions (p. ex., marges de droite et de gauche, alinéas, espaces entre les paragraphes);
- (3) **Orthographe** (ou absence d'erreurs de nature typographique);
- (4) **Vitesse d'exécution** (en mots / minute par rapport à un standard ou à une norme).

SITUATION B : Si l'on devait évaluer une composition écrite (composition ou rédaction sur un thème donné)

Extrait de la dimension « contenu » d'un tableau de spécifications proposé par Bloom, Hastings et Madaus, « Evaluation of learning in writing », p.770 dans le <i>Handbook of formative and summative evaluation of student learning</i> , 1971. (traduction libre)	
1.0 Idées	1.1 pertinence 1.2 logique 1.3 subordination
2.0 Organisation	2.1 importance 2.2 transition 2.3 structure du paragraphe 2.4 structure du thème
3.0 Style	3.1 harmonie 3.2 originalité
4.0 Mécanique	4.1 orthographe 4.2 ponctuation 4.3 syntaxe
5.0 Choix des mots	5.1 fluide 5.2 diversité 5.3 connotation – dénotation 5.4 concret – abstrait 5.5 littéraire – figurative 5.6 niveau utilisé
Critères utilisés par De Bal, De landsheere et Paquay-Beckers, 1976, pp. 137 et suivante pour évaluer un récit mutilé :	
1. Pertinence sémantique	a) introduction d'éléments pertinents b) intégration des informations
2. Pertinence syntaxique	a) concordance des temps b) personne grammaticale
3. Vocabulaire	a) correction b) précision c) originalité
4. Structures grammaticales	a) correction b) variété
5. Organisation des idées	a) cohérence sémantique b) liaison des idées c) progression du récit

Le choix des critères

Le nombre de critères : Un trop grand nombre de critères serait un défaut majeur, quatre ou cinq critères sont suffisants. Il est fréquent que l'on choisisse plusieurs fois le même critère, mais en leur donnant des étiquettes différents. Par exemple, en matière de composition écrite, les idées, la créativité et l'originalité sont trois étiquettes qui se rapporteraient à une même qualité.

L'indépendance des critères : L'importance de ce problème tient au fait que si un élève est déficient pour un critère, il le sera forcément pour un autre qui lui est redondant.

La pertinence des critères : Un critère eut toujours être soutenu d'un point de vue logique, mais sa pertinence ne saurait échapper au consensus de plusieurs personnes considérées comme expertes dans le domaine. Il s'agira ensuite, d'établir l'importance relative, attribuer un poids à chacun des critères.